Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 2 (1894)
Heft: 11

Artikel: Berne, les ormonts et le Pays-d'Enhaut en 1814 et 1815
Autor: Mottaz, Eug.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-4362

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BERNE, LES ORMONTS ET LE PAYS-D'ENHAUT EN 1814 et 1815.

L'aristocratie bernoise n'eut jamais lieu d'être bien satisfaite de la conduite politique de Napoléon Ier à son égard. Après avoir, à diverses reprises, écouté avec bienveillance les représentants les plus autorisés de ce parti, après avoir même montré quelque sympathie au chef de la vieille Suisse, Aloïs Reding, cet homme d'Etat avait détruit pour longtemps, par l'Acte de Médiation, les espérances du patriciat. La nouvelle des désastres du grand empereur à la fin de 1813, fut donc accueillie avec une joie particulière à Berne. Bien que les circonstances eussent changé considérablement depuis 1803, que les cantons de Vaud et d'Argovie se fussent habitués pendant ce laps de temps à l'exercice de la souveraineté, et que le parti réactionnaire n'y existât presque plus, cette vieille cité souveraine pensa que le moment était venu de chercher à revendiquer ses anciens droits.

Si le gouvernement vaudois et particulièrement ses chefs Monod et Muret, montra dans ces circonstances difficiles où il avait contre lui la plus grande partie de la diplomatie, une habileté et surtout une activité extraordinaires, celui de Berne déploya de son côté une persévérance et un entêtement peu communs.

La vallée des Ormonts et le Pays-d'Enhaut étaient cependant, pour diverses causes, les seules régions du canton de Vaud où le patriciat bernois pût sérieusement espérer trouver encore un nombre plus ou moins considérable d'adhérents. Le parti aristocratique vaudois qui, en 1802, était nombreux et uni, avait fini par admettre en général le principe de l'indépendance et ne demandait plus, maintenant, que de pouvoir coopérer au gouvernement du pays. Quant aux habitants des régions montagneuses des anciens bailliages d'Yverdon

et de Grandson, qui autrefois avaient combattu pour LL. EE., ils se résignaient aussi à reconnaître le régime nouveau.

Les rapports entre les deux cantons furent à cette époque-là, excessivement tendus. Les gouvernements ne se bornèrent pas à lancer des proclamations et des circulaires diplomatiques, à violer le secret des lettres et à émettre des prétentions réciproques, on put craindre quelquefois que les deux peuples n'en vinssent aux mains. Pendant que des agents bernois parcouraient le pays, des préparatifs militaires étaient faits des deux côtés et, au commencement de l'année 1815, on put se croire, dans certaines localités, à la veille d'une guerre civile.

En compulsant de vieux papiers, j'ai trouvé quelques lettres [1] qui indiquent assez bien l'état des esprits et les préoccupations des habitants des Ormonts et du Pays-d'Enhaut à cette époque. Elles intéresseront peut-être quelques lecteurs de cette Revue. Les deux premières sont relatives à des agents bernois qui devaient parcourir les Ormonts, et la troisième concerne les préparatifs militaires du gouvernement bernois en 1815.

Le Lieutenant du Juge de paix d'Ormont-dessous à Deloës, Lieutenant du Petit Conseil, à Aigle.

Ormont-dessous, 22 juillet 1814 [2].

Sitôt que le courier qui m'a aporté votre Letre de hyer consernant les deux alemants qui devait être parti hyer matin de Bex pour aporter des fauces nouvelles dans les Ormonts, a été sorti de chés moi, je suis dessendu au Sépey où je suis allé dans les Cabarets, ne faisant semblant de rien que de boire un coup, pour tâcher de main former si ces individus

[1] Elles m'ont été communiquées avec beaucoup d'autres par M. Kues, antiquaire, à Aigle. Je saisis cette occasion pour lui témoigner ma plus vive reconnaissance.

[2] Je laisse à cette lettre très originale, son style et son orthographe.

ni était pas ou s'il y avait passez. J'ai été en arivant chez le cabaretier Roch qui n'a rien vut de ces gens autant qu'il m'a paru suivant son dire dès la Je suis entré chez Borlat où j'ai demandé s'il n'avait pas vu un homme du Pays danhaux, il mon repondu que non, mais qu'il avait vut un Alemant qui avait logé chez eux cette nuit dernier qui leur avait di qu'il venait depuis Bex et qu'il sans retournait chés lui à Arlebach et qu'il avait beaucoup roulé par la Suisse. Je me suis informé là en faisant toujours semblant de rien s'il avait dit quelque nouvelle, comme les afaires vont et ci le bruit qui avait couru l'autre jour que les Bernois avait prit une partie du canton d'Argovie était vray, il mon dit qu'il avait dit que non. Je n'ai pas conu, en tout ce qu'il mon dit, que cet homme aye rien dit qui puisse porter aucune influence pour troubler la tranquilité publique. J'ai toujours gardé le plus profond cecret à cet égard et je ne voudrait pas qu'il fut dit que je fut allé exprès au Sepay pour cela.

Quant vous écrivés à l'assesseur Chablaix touchant la question dont je vous ai informé, vous aurez la bonté de m'en faire passer un double car s'il n'y a que lui qui le ressoive, il le gardera tranquillement pour lui et n'en dira rien à personne et suivra toujours son train au méprit des Lois.

M... Lieutenan.

Le Juge de Paix des Ormonts
à Deloès, Lieutenant du Gouvernement à Aigle.

Ormont-dessus, 25 Juillet 1814.

Je n'ai rien aperçu qui ait rapport à la Proclamation bernoise[1] du 15 courant et je crois qu'elle est encore inconnue dans notre commune sauf qu'aujourd'hui un homme du

[1] Proclamation par laquelle le gouvernement bernois déclarait reconnaître l'indépendance du Canton de Vaud moyennant certaines conditions financières. Cet acte ne fit qu'exciter encore davantage le peuple vaudois contre ses anciens maîtres. Voir Verdeil IV, 281 et suivantes.

Châtelet qui demeure à Montreux, étant entré à la cure, a dit à M. le Ministre du Bochat que hier on avait publié dès la chaire du Châtelet que le gouvernement de Berne renonçait au Pays de Vaud, à l'exception d'une indemnité qu'il a cru être pour le rachat des Lauds.

J'avais fait surveiller la contrée à cause des deux individus partis de Bex le 21. Ils n'ont pas été aperçus à moins qu'un certain passager n'en fût un, qui était seul traversant le quartier d'enhaut de cette commune, qu'on a cru avoir passé la Croix et s'acheminer du côté du Châtelet. Il a dit à une femme : — Ayez bon courage, ne vous laissez pas gagner, dans six semaines vous serez Bernois.

On peut dire que nos gens sont tranquilles. Ils n'ont jamais troublé la tranquillité par aucun mouvement. Ils savent qu'ils ne peuvent rien, que s'ils remuaient, ils s'attireraient du mal et que ce n'est pas à eux à décider de leur sort. Je ne doute pas, d'un autre côté que chacun ne raisonne à sa manière surtout quand ils s'affichent à dire que les Allemands ne paient point d'impôts ; c'est le *refredon* ordinaire.

Cette année, il a fallu payer l'impôt ordinaire et l'impôt extraordinaire. Les orges n'ayant rien valu et les pommes de terre assez peu, la récolte a été mauvaise l'année dernière. On a été obligé de les faire venir de dehors. Tout cela a été pénible et a pu quelquefois faire regretter à nos gens les oignons d'Egypte. Cependant je ne les crois point assez téméraires de rien entreprendre contre l'ordre et hors ces impôts, ils seraient capables d'un assez grand attachement au nouvel ordre de choses, où ils reconnaissent d'ailleurs que divers changements ont été faits en bien.

... Je vous écris au retour d'un ensevelissement où nos gens qui estiment les Bernois plus riches qu'ils ne le sont peut être effectivement, ont été très étonnés qu'ils eussent emprunté trois millions des Neuchâtelois...

(Signé) Busset.

Au mois de février 1815, divers mouvements de troupes furent signalés dans les régions du canton de Berne avoisinant le Pays d'Enhaut. Le Préfet demanda aussitôt la mise de piquet de quelques corps de milices des districts voisins. Ces ordres furent mal exécutés, jetèrent l'alarme dans le pays et donnèrent lieu à de nouvelles difficultés entre les gouvernements bernois et vaudois.

Voici maintenant la lettre relative à ces derniers faits [1].

Rossinières, 18 février 1815.

L'ordre n'a pas été troublé un instant dans ma section ; néanmoins les habitants de ce district et surtout des villages et hameaux dans le voisinage des lieux où devaient se porter les premiers coups et où il y a des positions à défendre, éprouvaient une grande et naturelle appréhension de l'orage qui semblait commencer à gronder. Plus éloigné de ce théâtre, vous deviez et à juste titre être plus tranquille, et si le commandant Dietrich n'avait pas presque affiché ma lettre du 13 (une dépêche du Conseil d'Etat a eu la même publicité, à ce que m'a appris M. le conseiller Bocherens, chose inconcevable), si le commandant s'était borné à remplir mes ordres dont j'envoyais copie au Conseil d'Etat, la réserve de la première section de Vevey et les carabiniers de l'arrondissement auraient été avertis. Il n'y eût eu rien de plus, au lieu qu'il s'est répandu une vive alarme dans ces contrées-là. Comme je suis bien décidé à repousser un ennemi qui tenterait de pénétrer dans le canton, mais que je ne puis lui opposer au premier moment que 200 hommes sur ce point, (et il est connu que près de ses foyers, le soldat ne fait pas son service comme quand il est dépaysé), il faut absolument que je demande à temps le contingent destiné à ces montagnes. Or je me suis contenté d'iviter à l'avertir de se tenir

[1] Cette lettre est adressée à Deloës, lieutenant du gouvernement, à Aigle.

prêt ; même l'ordre au commandant de Vevey n'était précis que pour les carabiniers uniquement.

Quant aux rapports plus tranquilles dont vous me faites mention, il ne convient point de s'y fier trop ; on endort quelquefois ainsi et l'on frappe alors d'autant plus aisément. Vous avez eu un émissaire du Gessenay, homme de confiance du Préfet. Ce dernier, dans un moment d'épanchement, doit avoir proféré un propos qui n'était point de nature pacifique. *In vino veritas.*

Hier j'ai été à Rougemont. C'était jour de marché à Gessenay. Les officiers bernois y sont toujours. Ceux de Zweisimmen leur ont fait une visite au nombre de cinq, dont deux capitaines et trois lieutenants. Il y a des armes, des munitions et des canons au château de Blankenbourg. On a dit à l'un de mes émissaires que l'on se procurait à Gessenay du bois et des lits pour de la troupe, et, ce qui est plus sûr, c'est que deux officiers bernois à Gessenay se sont transportés avec M. Mœsching sur les frontières pour y examiner des bâtiments où l'on pût placer des militaires comme cela se pratique aux avant-postes.

Un homme de confiance envoyé à Zweisimmen a rapporté que l'on y avait bien réellement attendu 500 hommes lundi et que les billets de logement étaient préparés pour ce soir-là.

Dans les préfectures de Gessenay et de Blankenbourg, les esprits sont partagés. Les uns ont été épouvantés à l'idée d'hostilités entre les deux cantons. D'autres, qui entrevoient du butin, marcheraient volontiers. Il ne faut pas se le dissimuler, tous marcheraient contre nous, parce que l'on répandrait quelque argent, que l'on distribuerait des proclamations ornées de la Bête, et du vin. Cependant nombre de nos voisins répugneraient à en venir aux mains avec les habitants de ce district ; ils seraient envoyés ailleurs et s'y attendent.

J'ai jugé superflu de mettre sur pied une garde bourgeoise. Il n'y en a à Gessenay que pour la garde pendant la nuit. Ils

ont envoyé des patrouilles jusqu'au Vanel[1] : cet ordre s'est exécuté si négligeamment qu'il n'en pouvait résulter aucune utilité. Il vaut mieux être au guet. Chaque jour, j'ai du monde en campagne...

(Signé) L. Martin.

Du 19 février, à 9 heures du matin.

Il est arrivé 4 canons et 35 artilleurs à Zweisimmen. *Ceci est sûr*. Ce qui l'est moins, c'est que deux canons ont cheminé hier jusqu'à Gessenay ; mais probablement ils n'avanceront pas davantage ou nous échangerons nos munitions. Je vais à Rougemont où deux hommes discrets et de confiance ont été envoyés d'ici. Ils ont passé une grande partie de la nuit au Vanel sans y apercevoir aucun mouvement.

L. M.

Ces quelques préparatifs militaires n'eurent heureusement pas de suites fâcheuses, bien que les puissants ennemis que le Canton de Vaud avait dans les chancelleries cherchassent toujours à le faire considérer comme se préparant activement à la guerre. On sait que quelques mauvais plaisants parvinrent même à faire croire à des journaux royalistes importants de Paris que des hostilités graves avaient éclaté entre les deux cantons. Voici, pour terminer, une de ces correspondances fantaisistes que le *Journal royal* prit au sérieux pendant quelque temps.

« Les deux partis, disait une lettre datée de Berne 19 février, en sont funestement venus au conflit auprès du pont de Puplisberg, à 2 lieues de la dent de Jaman, non loin de Morat. Les Bernois y ont fait jouer leur grosse artillerie avec un tel succès que l'avant-garde vaudoise a dû se replier sur la dent de Morcles. La canonnade a duré près de deux heures, à la suite de quoi la cavalerie des Hauts-Valaisans a achevé de mettre en désordre l'ennemi. Comme il paraît qu'ils

[1] A la frontière du Pays-d'Enhaut.

n'avaient aucun plan de campagne fixe, mais l'intention peut-être de mettre à contribution la belle vallée de l'Entlibuch et de jeter l'épouvante à Berne, ce premier échec semble destiné à mettre un terme à cette coupable et ridicule expédition. Nous attendons à chaque instant des résultats, et avec quelle vive impatience ! C'est ce que vous pouvez juger. Sûr est-il que la colonne vaudoise qui se portait sur le Simmenthal allemand pour se mettre en contact avec l'Argovie, a reçu contre-ordre et s'est arrêtée à Délémont. Un *Te Deum* est ordonné et sera exécuté aujourd'hui. La cloche du *Schallenwerk* s'est fait entendre depuis six heures du matin. C'est à minuit que la bonne nouvelle est arrivée. Rassurez-vous !... »[1]

Par ce spécimen, le lecteur peut juger de l'ignorance et de la crédulité du *Journal royal* et de son parti.

Eug. Mottaz.

VARIÉTÉS

Réminiscences diverses : La famille d'Orléans. — La maison de Brunswick. — Les Guelfes. — Les Habsbourg. — Les Hohenzollern.

CAUSERIE

par C. Cornaz-Vulliet.

A l'occasion de la mort du comte de Paris, la presse suisse a rappelé que le défunt avait visité plusieurs fois notre pays. Cela intéressera peut-être quelques-uns de nos lecteurs d'apprendre que pendant l'hiver 1862-1863 son Alt. Roy. a fait, en compagnie de son frère le duc de Chartres et de son oncle le duc d'Aumale, un séjour à l'hôtel de Beau-Rivage, à Ouchy, où ils occupaient le plus bel appartement du premier étage. Le comte de Paris commençait alors son *Histoire de*

[1] Voir Verdeil IV, 319.